

Introduction

Contractualisation et modes de coordination dans les filières animales

Zohra Bouamra-Mechemache, Sabine Duvaleix-Tréguer, Pascale Magdelaine, Aude Ridier, Michel Rieu et Gérard You



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/4538>

DOI : 10.4000/economierurale.4538

ISSN : 2105-2581

Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

Édition imprimée

Date de publication : 15 février 2015

Pagination : 4-6

ISSN : 0013-0559

Référence électronique

Zohra Bouamra-Mechemache, Sabine Duvaleix-Tréguer, Pascale Magdelaine, Aude Ridier, Michel Rieu et Gérard You, « Contractualisation et modes de coordination dans les filières animales », *Économie rurale* [En ligne], 345 | Janvier-février 2015, mis en ligne le 15 février 2017, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/4538> ; DOI : 10.4000/economierurale.4538

INTRODUCTION

Contractualisation et modes de coordination dans les filières animales

Zohra BOUAMRA-MECHEMACHE • Sabine DUVALEIX-TREGUER • Pascale MAGDELAINE
Aude RIDIER • Michel RIEU • Gérard YOU

Ce numéro est issu des échanges organisés dans le cadre du Réseau Mixte Technologique (RMT) « Économie des filières animales ». Il réunit des contributions construites par des chercheurs et des ingénieurs des instituts techniques, et des offices du ministère de l'Agriculture. Ces contributions résultent des réflexions partagées au sein d'un groupe de travail sur le thème de l'organisation et de l'efficacité des filières animales françaises. Les objectifs de ce groupe ont été i) de mutualiser les connaissances, savoirs scientifiques et savoirs d'experts sur le sujet de l'économie des filières animales, ii) de sensibiliser aux bases théoriques et aux méthodes de l'organisation industrielle, iii) de dégager des thèmes de recherche encore inexplorés ou trop partiellement étudiés.

Ce numéro spécial propose une analyse théorique du fonctionnement économique des filières associée à des éléments factuels sur les filières animales françaises. L'objectif de cette contribution est de présenter des regards croisés sur le secteur laitier, le secteur porcin et le secteur avicole en soulignant les éléments d'analyse communs ainsi que leurs spécificités.

L'article de Zohra Bouamra-Mechemache, Sabine Duvaleix-Tréguer et Aude Ridier constitue une revue de littérature sur le rôle et la place des contrats dans l'organisation verticale des filières agricoles. Elles identifient les différents modes de coordination et de contractualisation qui sont mis en place et examinent à quels objectifs économiques ils répondent. Ainsi, les modes de coordination contribuent à améliorer la performance des filières, à gérer les risques de production et de marché et à rééquilibrer les pouvoirs de négociation. Parallèlement à ces modes de coordination verticale, les organisations de producteurs et autres formes d'organisation collective permettent une concentration horizontale qui joue également un rôle sur ces trois volets.

L'article d'Angelo Zago analyse plus particulièrement si la coordination entre les acteurs (agriculteurs ou entreprises de transformation) peut améliorer la qualité des produits en développant une réputation collective aux produits agricoles. Il présente une revue de la littérature portant sur la réputation collective et illustre les problématiques sur des exemples. Il note en particulier l'importance de prendre en compte dans l'analyse l'hétérogénéité entre les opérateurs, la coexistence et l'interaction de systèmes de réputation collective et individuelle ainsi que les règles de décision collective. L'article discute notamment ces problématiques dans le cas du système d'Appellation d'Origine Contrôlée dans le secteur vinicole en France.

Les enjeux de la contractualisation et des autres modes de coordination sont ensuite présentés pour les différentes filières animales. Dans la filière porcine (article d'Estelle Antoine,

Marie-Alix Roussillon, Vincent Legendre et Michel Rieu), les Organisations de Producteurs jouent un rôle particulièrement important. Les éleveurs de porcs se sont organisés sous cette forme dès le début des années 1960 afin de mieux structurer et valoriser leur offre. Dans cette filière, la fixation des prix repose sur le marché au Cadran. Cependant, ce mode d'organisation qui laisse une place dominante aux marchés spot n'a pas permis, à partir des années 2000, de faire face de manière satisfaisante à la forte volatilité des prix dans ce secteur et à la hausse des cours des matières premières. Étant donné ces enjeux pour la filière, l'article présente les relations commerciales entre les maillons de la production et de l'abattage et le mode de fixation du prix. Il propose ensuite une discussion sur l'intérêt des contrats de commercialisation des porcs en France en s'appuyant sur les expériences étrangères.

Dans la filière avicole (article de Pascale Magdelaine, Guillaume Coutelet et Sabine Duvaleix-Tréguer), les contrats sont historiquement plus développés pour ajuster rapidement l'offre à la demande et sécuriser les investissements réalisés. Aujourd'hui, l'efficacité de la coordination de la filière avicole française est questionnée par certains acteurs économiques du secteur. L'article réalise un état des lieux des contrats offerts en aviculture chair et de leurs objectifs. Il souligne l'importance de la qualité des modes de coordination pour la compétitivité de la filière.

Dans la filière laitière (article de Gérard You), le développement plus récent de la contractualisation répond à la fois à un enjeu pour les transformateurs d'assurer un approvisionnement et pour les producteurs d'assurer un débouché à un prix stabilisé à la suite de la suppression des quotas laitiers prévue en 2015. L'article décrit les enjeux posés par la suppression des quotas et la mise en place de la nouvelle réglementation du secteur laitier en matière de coordination horizontale (organisation de producteurs) et verticale (contractualisation). Le développement de ces modes de coordination et leurs formes sont variables en France selon les caractéristiques des opérateurs du secteur de transformation.

Depuis 2010, la contractualisation se renforce dans la filière ovine par un accord interprofessionnel. Elle reste encore peu développée dans la filière viande bovine même si un accord interprofessionnel a été signé en avril 2013. Dans l'ensemble des filières animales, le rôle et la place des différentes organisations de producteurs sont rappelés.

Cet état des lieux sur les filières animales permet d'identifier des volets d'analyse manquants sur la contractualisation et le déficit d'approches empiriques sur le sujet. Tout d'abord, il souligne le besoin en travaux de recherche pour évaluer comment les contrats ou autres schémas de coordination peuvent ou non résoudre les défaillances de marché identifiées dans ce numéro spécial et comment ils peuvent jouer sur la structuration de la filière et contribuer à améliorer la compétitivité de cette dernière. Si ce chantier a été ouvert aux États-Unis depuis le début des années 2000, il n'existe presque rien au niveau de l'Union européenne. Or les enjeux sont importants pour les filières agricoles européennes. Ce constat provient de la difficulté d'accéder à des données sur les contrats et soulève la nécessité d'une veille et d'un observatoire sur ces données au niveau national, similaire aux bases qui existent dans d'autres pays (comme les États-Unis). De plus, si les politiques publiques favorisent l'émergence d'OP, il convient de déterminer si effectivement cette forme de coordination horizontale en amont de la filière doit être renforcée et dans quels cas les agriculteurs vont effectivement adhérer à ces formes d'organisation et quelles vont être les répercussions pour les consommateurs. Enfin, si les contrats sont plutôt développés à l'initiative des industriels et de la grande distribution, il conviendrait d'étudier plus précisément les critères d'adoption des contrats pour les agriculteurs.

INTRODUCTION

Enfin, le numéro se concentre sur les contrats amont qui lient producteurs et industriels, mais il fait aussi apparaître le poids sur ces relations des contrats aval, ce qui réclamerait une analyse plus approfondie. Il conviendrait ainsi d'approfondir la connaissance sur les modes de coordination et de contractualisation entre les opérateurs aux différents maillons de la filière (fournisseurs, producteurs, transformateurs, distributeurs) et plus particulièrement le rôle des contrats. Dans le cadre de la nouvelle programmation du RMT « Économie des filières animales », un des objectifs sera de mieux comprendre l'utilité et les limites des contrats comme outil de gestion des risques de marché dans un contexte de forte volatilité et d'instabilité des marchés, et le rôle des organisations de producteurs, notamment les coopératives, dans le développement de la contractualisation. ■